



Evènements ARAET

Conditions générales

Ces conditions générales s'appliquent aux évènements ARAET payants :

- Conférences
 - Partages-ressources
 - Ateliers expérientiels
 - Journée PRO
-
- Les inscriptions aux évènements ARAET sont ouvertes jusqu'à deux jours ouvrables avant la date de l'évènement dans la limite des places disponibles ;
 - L'inscription à un évènement devient définitive dès réception du paiement d'un montant correspondant au prix de l'évènement ;
 - Les évènements sont confirmés à partir de 8 personnes inscrites pour les Conférences et les Partages-ressources et à partir de 6 personnes inscrites pour les Ateliers expérientiels ;
 - L'ARAET se réserve le droit d'annuler un évènement, notamment si le nombre d'inscriptions minimum n'est pas atteint ;
 - En cas d'annulation par l'ARAET, le montant du prix de l'évènement est remboursé intégralement au/à la participant.e ;
 - En cas d'annulation par le/la participant.e **jusqu'à dix jours** avant la date de l'évènement, le montant du prix de l'évènement est remboursé intégralement. Passé ce délai, le montant du prix de l'évènement est dû dans son intégralité et n'est pas remboursable ;
 - En cas d'annulation de l'évènement par son intervenant.e **moins de 10 jours avant la date prévue**, l'évènement est soit reporté, soit remplacé par un évènement de même type animé par un.e autre intervenant.e.